

PASSEPORT DU NOUVEL EMPLOYEUR : LES POINTS CLES A MAITRISER

Le développement de l'entreprise conduit très souvent un chef d'entreprise à devenir employeur. Ce nouveau rôle s'ajoute à une panoplie déjà bien remplie du dirigeant. Appréhender ses obligations et connaître les acteurs (URSSAF, ...) sont des atouts de réussite dans cette étape. Cette formation permettra de connaître les règles de base utiles à la gestion quotidienne du personnel.

OBJECTIFS DE FORMATION

- S'approprier les principes de base du droit social.
- Connaître et savoir réaliser les formalités à la gestion du personnel.
- Analyser les différentes situations avec les salariés.
- Saisir les leviers disponibles pour le développement de son entreprise et de sa compétitivité.

METHODES

Démarche active basée sur une alternance d'apports théoriques et d'échanges permettant une interactivité avec le vécu et les attentes des stagiaires.

EVALUATION / SUIVI

Un recueil est réalisé via un questionnaire préalablement à la formation.

Un auto-positionnement est exprimé par écrit au départ et à la fin de la formation. Une appréciation est réalisée en fin de formation par un tour de table et un questionnaire d'évaluation.

Un suivi d'assiduité est validé par une feuille de présence remplie par demi-journée.

Une attestation de formation est remise au stagiaire et un certificat de réalisation est produit pour les financeurs.

PROGRAMME

- Les formalités d'embauche d'un salarié
- La paye et les cotisations sociales
- La gestion du temps de travail
- Les affichages et registres obligatoires
- Le droit disciplinaire
- La formation et la santé/sécurité au travail

PUBLIC

Chef d'entreprise, Responsable RH, Responsable comptable et administratif

PREREQUIS

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire.

DUREE : 1/2 journée (4 h)

LIEU : Institut Adelante ou tout autre lieu adapté et respectant la législation en vigueur

DATE : à définir

DELAI D'ACCES : inscription au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

TARIF : En inter entreprise - 150 € HT/personne (un minimum de 6 personnes est requis)
En intra entreprise - nous consulter

FORMATRICE : Sandrine BAUDIN,
Maîtrise administration et gestion du personnel,
Responsable service social en cabinet
d'expertise comptable